RUPTURES CONJUGALES : LA PLACE DES PÈRES

COLLOQUE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES : DES VICTOIRES À CÉLÉBRER ET DES ACTIONS À POURSUIVRE !

FAFMRQ

Jean-Martin Deslauriers 6 novembre 2014

Plan de match!

- 1. Mise en contexte
- 2. Témoignages des pères:
- 3. facteurs qui nuisent à l'accès aux enfants
- 4. Exemple de service: l'expérience chez Pères séparés
- 5. Idées de services

1. Mise en contexte

- Pertinence du sujet
- Complexité de la question
- Interventions possibles

2. Méthodologie

Rencontres:

- 14 pères ayant utilisé les services de Pères séparés
- 2 coordonnateurs de Pères séparés
- 2 avocats

Méthode:

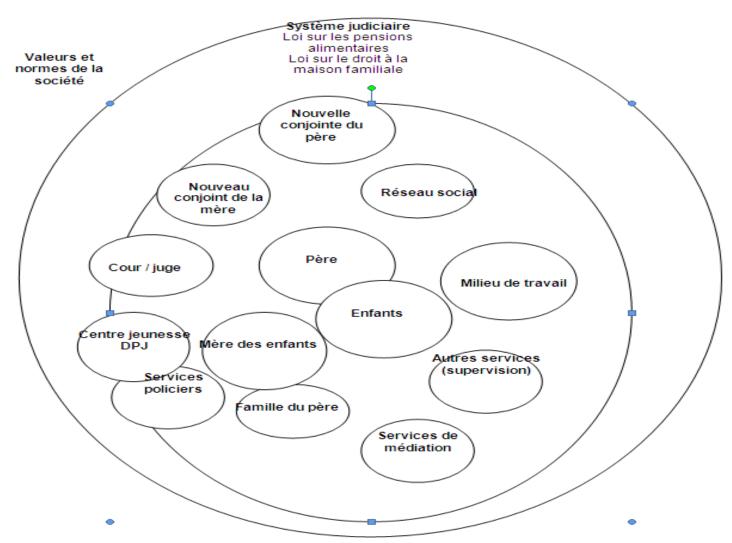
Transcription des entrevues, lectures répétées, thèmes principaux.

Résultats:

- 1) facteurs qui influencent l'accès des pères à leurs enfants
- 2) comment Pères séparés répond aux besoins
- 3) pistes d'amélioration pour l'organisme et dans la société

3. Facteurs de l'accès aux enfants

Droits d'accès à la suite d'une séparation



3. Facteurs de l'accès aux enfants: **Enfants**

- Âge
- Changement d'environnement école réseau
- Distance face au père absence prolongée de contact
- Pertes sur le plan conjugal et familial
- Conflit de loyauté

3. Facteurs liés à l'accès aux enfants selon pères rencontrés:

Père

- Déséquilibre / détresse lors de la rupture
- Pertes sur le plan conjugal et familial
- Difficultés financières
- Instabilité (logement, mode de vie)
- Durée/intensité de la tristesse liée à la rupture
- Dosage délicat des approches de négociation (agressivité, acheter la paix)
- Équilibre / idées noires
- Moins familier avec certains aspects de l'organisation familiale

3. Facteurs de l'accès aux enfants: Mère des enfants

- Initie ou prend part à la décision de la séparation
- Planifie / exprime ce qu'elle veut
- Demeure le plus souvent dans la résidence familiale
- Signale un danger de la part du père: suicidaire, consommateur de drogue, mauvais traitements, incompétence
- Indices d'aliénation
- Parfois la mère accepte la garde partagée

3. Facteurs de l'accès aux enfants: Famille du père

- Soutien inégal parfois très entier (hébergement, gardiennage), parfois absent
- Distance du père face à ses propres parents

3. Facteurs de l'accès aux enfants: Milieu de travail

- Flexibilité des horaires
- Soutien / méfiance face à la situation

3. Facteurs de l'accès aux enfants: **Réseau social**

- Certaine distance face aux proches
- Honte
- Aide logement, témoin/accompagnement supervision, changement de garde
- Tensions liées aux prises de position en faveur de l'un ou l'autre des conjoints
- Solitude

3. Facteurs de l'accès aux enfants: Nouvelle conjointe du père

- Influence des conflits du père avec la mère de son enfant nuit à la relation
- Façon de retrouver un équilibre

3. Facteurs de l'accès aux enfants: Nouveau conjoint de la mère

- Se substitut au père (la mère lui fait jouer ce rôle)
- Adopte une attitude hostile au père
- Incident avec la mère (ancienne conjointe)

3. Facteurs de l'accès aux enfants: Services policiers

- Protocoles défavorables aux pères (violence conjugale, allégations diverses)
- Arrestations devant les enfants
- Téléphoner au besoin ou ne pas prendre de chance, de peur de se faire arrêter?

3. Facteurs de l'accès aux enfants: Centres Jeunesse

- Enquête à la suite d'allégations
- Délai de traitement de la plainte influence le possibilité de retrouver une garde partagée. La mère conserve la garde complète pendant l'enquête, crée une réalité.

3. Facteurs de l'accès aux enfants: Services juridiques

- Gratuit pour la mère sans emploi
- Remises coûtent cher
- Insatisfaction vs avocats impression que la situation n'est pas importante a ses yeux
- Défavorable au père même lorsqu'une enquête psychosociale lui est favorable
- Avantage au premier qui effectue une démarche

3. Facteurs de l'accès aux enfants: Cour/juge

- Perception d'un parti pris favorable à la mère de la part du juge
- Se fonde sur les arguments de l'avocat de la mère ou tient compte du père, mais sans accorder de garde partagée
- Autoreprésentation complexe

3. Facteurs de l'accès aux enfants: Système judiciaire

- Loi sur les pensions alimentaires
- Loi sur le droit à la maison familiale
- Mesures d'accès à l'aide juridiques et déséquilibre du pouvoir
- Enchaînement de mesures (accès à la maison, pension alimentaire, obligations financières, plaintes = pas d'accès aux enfants pendant ce temps)

3. Facteurs de l'accès aux enfants: Services de médiation

- Pertinents, mais inefficaces car la négociation pour augmenter l'accès aux enfants n'était pas souhaitée par la mère dans les situations présentées
- Dépend de la capacité du père de négocier
- Parfois considérée comme une alternative au Tribunal par le juge, mais plutôt un retour à la case départ
- Parti pris?

3. Facteurs de l'accès aux enfants: **Autres services**

Supervision de visites

4. Expérience chez *Pères* séparés

- Appel initial: déséquilibre, détresse, colère
- Passer d'un problème individuel à un problème partagé par le groupe

On se rencontrait et chacun raconte son histoire et vide son sac, son cœur là, et ça, ça a aidé beaucoup. Là, j'entends les problèmes des autres je me dis finalement je suis pas seul et je trouve toujours des pères séparés.

Une grande partie du processus qu'on fait les mercredi soirs, au lieu de garder tout ce qui nous fait mal à l'intérieur on partage ça avec les autres pères. Le fait de partager ça enlève beaucoup de douleur, au lieu de garder ça en dedans. Puis des fois c'est important, que les autres pères ont passé par les mêmes étapes et des peines semblables. Pour plusieurs autres ils ont été capables de passer au travers, alors je crois qu'il y a plus de chance pour moi de passer au travers.

 Relativiser les choses: entrevoir des situations pires et s'en trouver mieux

Et la première rencontre ça m'a beaucoup aidé, et j'ai réalisé que mon problème était mineur comparé à ce que les autres vivaient. Ça été comme 'wow', ça m'a permis de relativiser les choses, parce que j'avais tendance à percevoir ma séparation comme étant quelque chose de difficile à vivre et que j'étais unique dans ce cas-là. Sauf que quand j'étais ici en rencontre je me suis réalisé que...ouais, ne t'es pas si pire dans tes affaires, compte tenu de ce que peut vivre d'autres pères.

 Aide pouvant compenser un réseau social absent ou que des hommes préfèrent ne pas trop informer de leurs difficultés.

Activités de groupe informelles:

Mais c'est quand même difficile de traîner ces problèmes-là devant toute sa famille, devant sa famille, si tu veux, parce qu'eux autres aussi ont des vies. Ils veulent d'aider, mais sont pas les meilleures personnes tout l'temps. Pères séparés, y m'semble qu'un groupe comme ça, ça va mieux.

 Aborder des sujets délicats (ex : démêlés avec Justice ou DPJ)

Autour des dix ou onze qu'on était autour de la table, y avait beaucoup d'histoires qui se ressemblaient. Beaucoup de pères qui ont été accusés à répétition. Y ont gagné de voir leurs enfants, et ont été accusés d'abus... d'abus sexuels, d'abus matériels, d'abus, peu importe. Y en a au moins deux qui sont accusés sans base, qu'y ont fait de la prison pour des accusations ridicules, qui n'ont jamais été retenues. Donc, il faut se protéger.

 Donner espoir: constater que certains ont obtenu plus de temps avec leurs enfants encourage ceux qui n'ont pas de solution à leurs problèmes.

Et j'ai regardé autour de la table, c'est vrai. Toutes les personnes qui sont là ont avancé... ont avancé et ont avancé d'une façon permanente. Ça veut dire qu'y ont gagné leur droit à progression, ce qui est extrêmement frustrant, mais y'ont gagné leur droit et qui ne reculent pas. Fait que ça sert à quelque chose de rencontrer d'autres gens et parler avec eux et avoir... on se donne des conseils. On regarde l'expérience des autres.

Des conseils:

- -Se calmer
- -Mieux s'organiser
- -Mieux s'affirmer
- -Recul face à la situation

L'approche:

- -Écouter la colère / laisser la place à tous
- -Répondre rapidement
- -Tenir compte de l'aspect juridique
- -Le deuil

Ce n'est pas tout le temps encourageant. Des fois ils te ramènent la vérité dans la face, et tu sors de là un peu démoralisé. Des soirées, quand tu as des vieux qui sont là, ou que ça fait une couple d'années qu'ils sont séparés, eux-autres sont plus sereins. Mais quand tu as des pères que c'est tout frais, que ça fait une couple de mois, pis ils sont dans la justice jusqu'au cou. Eux-autres sont démoralisants. Des fois on n'a pas de réponse. Écoute, c'est comme ça; le système est comme ça pis va falloir que tu t'y fasses. Pi là sont vraiment en colère. Mais s'il y en trop dans une soirée, la dynamique est différente.

4. Expérience chez *Pères séparés*

- Éviter des guerres inutiles
- Ramener à soi: le groupe aide à prendre un recul et permet un travail d'introspection
- Parfois le groupe s'avère insuffisant pour solutionner tous les problèmes. Suivi individuel en complément.

J'étais dans mon obsession d'avoir ma fille puis de me faire respecter, j'allais là, je vidais mon sac sur ce que mon ex pouvait faire. Je me sentais pas compris, même à moment donné, y disaient que j'accordais trop d'importance à mon ex, que j'y donnais du pouvoir. À moment donné, j'avais parlé pis y m'avaient coupé la parole puis ils avaient donné la parole à quelqu'un d'autre, pis j'avais pas fini. Fait que je leur avais dit là. Fait que là, après ça, j'ai rencontré une couple de fois l'intervenant pour qu'il me suggère des façons de parler à mon ex, de lui montrer que c'était plus entre moi et ma fille, que c'était pas elle qui décidait.

 S'engager dans l'organisme (coanimateur, membre du conseil d'administration, organisateur pour une activité, aménagement des locaux)

5. Idées de services

Activités pères-enfants:

- –Activités pères-enfants (pères-filles)
- -Fête, journée, services gratuits
- Activités pensées pour la garde partagée (ex. 1 semaine/2)

5. Idées de services Groupes, formations et services Thématiques

suggérées:

- Compétences parentales
- Co-parentalité,
- Formation prémédiation
- Familles reconstituées,
- Auto-représentation devant la cour

Formats suggérés:

- Groupes fermés (tous au même niveau),
- Services en anglais
- Formations de fin de semaine
- Accompagner dans les démarches (ex. à la cour, au poste de police, etc)

5. Idées de services **Accompagnement**

- Aller avec des pères lors de certaines démarches (ex. à la cour, au poste de police, etc.)
- Préparer à la médiation
- Préparer 1ère rencontre avec un avocat
- Favoriser la multidisciplinarité (référence/ collaboration avec des professionnels du milieu juridique, notarié, social pour répondre aux nombreux besoins.